

Veille scientifique de la Mission Rhône – n° 7

Premier semestre 2010

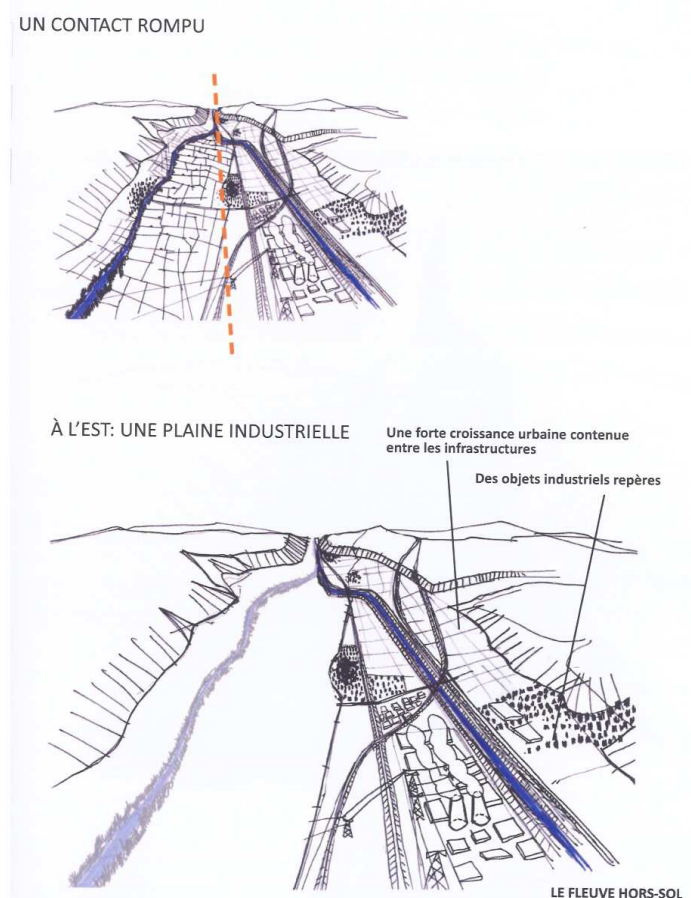
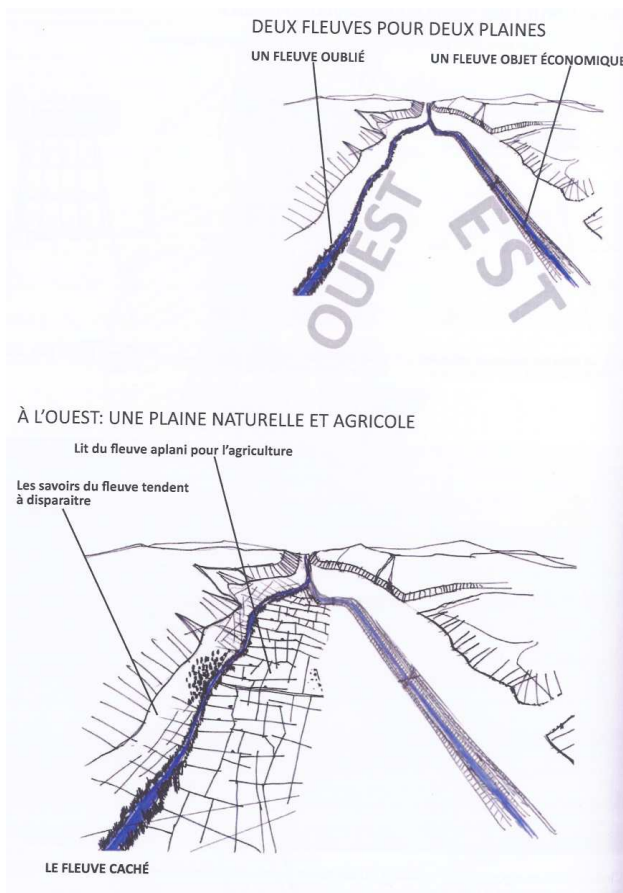
ÉCOLE DU PAYSAGE DE VERSAILLES: LES PLAINES INONDABLES DU RHONE A L'HONNEUR

Étudiante à l'école nationale supérieure du Paysage de Versailles, Candice Barrière a consacré son diplôme de fin d'études à l'analyse de la plaine de Donzère-Mondragon, et plus particulièrement à la présence du fleuve Rhône, tant au quotidien que lorsqu'il entre en crue.

Johanès Montagne, étudiant de la même école, propose également un projet pour l'île de la Platière : *Des îlones pour mon Rhône*.

En s'intéressant à ces plaines inondables, les paysagistes esquissent des projets qui tentent d'apaiser les rapports au fleuve en réinscrivant ce dernier dans l'aménagement du territoire. Sur la forme, l'utilisation des

schémas, dessins et photographies est remarquable tant le discours s'appuie sur l'image, jusqu'à se passer finalement presque de texte. Il s'agit alors de proposer une lecture pédagogique d'un lieu, de rendre visible l'emprise du fleuve, d'ouvrir l'imaginaire vers les projets à venir. Cette approche par le paysage et ce discours par l'image sont sans doute à explorer comme des ressources possibles à utiliser dans les échanges de concertation qui visent à rendre accessibles au plus grand nombre la connaissance et l'expertise relatives au fleuve et aux inondations.



© Candice Barrière

LES CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE CONCERNENT LA PLAINE ENTIÈRE.



Sur le secteur de Donzère-Mondragon, l'analyse dessine deux visages du fleuve et de la plaine : à l'ouest, le Vieux Rhône et un parcellaire agricole ; à l'est, le canal d'aménée et des espaces périurbains et industriels. L'emprise de la zone inondable ne se limite pas à la partie ouest mais touche également l'est, plus aménagé, où les enjeux sont importants. Le travail de projet consiste alors à repenser les interfaces et les liens entre l'est et l'ouest de la plaine, entre le Vieux Rhône et le canal.

Candice Barrière, *La nouvelle donne. Le Rhône dans la plaine de Donzère-Mondragon. Quels desseins pour le fleuve à venir ?*, soutenance le 9 juillet 2010 à l'Ecole du Paysage de Versailles.

FILM : L'EAU, LA NATURE ET LA VILLE. REGARDS CROISÉS SUR L'EAU DANS SA PARENTHÈSE URBAINE



© Media-Pro - J. Surroca

Avec la participation des crédits FEDER de l'Union Européenne du volet « Inondations » du Plan Rhône, le Graie a coproduit aux côtés de la société lyonnaise de production audiovisuelle Media-Pro et du réalisateur, Jérôme Surroca, un film documentaire qui aborde le parcours de l'eau dans l'espace urbain, y compris sous ses aspects les moins prisés, quand elle déborde ou qu'elle remplit les égouts. A destination d'un grand public (élus, associations, étudiants, lycéens), ce film permet à la fois de faire partager la connaissance et de sensibiliser aux enjeux de l'eau en milieu urbain. Il interpelle des grands témoins (Michel Corajoud, Erik Orsenna ou Corinne Lepage par exemple), ainsi que des professionnels, des décideurs ou des scientifiques, qui présentent leur point de vue et leurs connaissances, tant sur le cycle urbain de l'eau, que sur la gestion des eaux pluviales, la problématique des risques, ou l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement. Les illustrations et intervenants amènent chacun à prendre en compte la réalité de la présence de l'eau en ville. Si le lien entre eau et nature semble évident, le film contribue à définir ce que pourraient être la nature et la biodiversité en ville.

Le film a été projeté en avant-première à l'occasion du salon Novatech, le 28 juin dernier au Palais des Congrès de Lyon. Il a ensuite été télédiffusé sur TLM à quatre reprises au mois de juillet. Il sera présenté à l'exposition universelle de Shanghai au cours de la semaine de l'eau en septembre 2010.

COLLOQUES

Risques d'inondation en Ile de France, 100 ans après les crues de 1910, Colloque de la société hydrotechnique de France (SHF), Paris, 24 – 25 mars 2010.

A l'occasion du centenaire des crues de la Seine de 1910, la SHF a organisé un colloque structuré classiquement autour des phénomènes physiques d'abord, de la gestion du risque et de la vulnérabilité ensuite, de la gestion de crise et des assurances enfin. Plusieurs communications posaient la question de la gestion du risque ou de la préparation à une crise dans des contextes singuliers propres à la capitale tels que le métro parisien (Jacques Brochet de la RATP), le Palais de Justice de Paris (Jérémy Savatier d'ISL et Paul Gillot du Service immobilier du Palais de Justice) ou encore le quartier Michelet de La Défense (Sandra Adreu de SAFEGE).

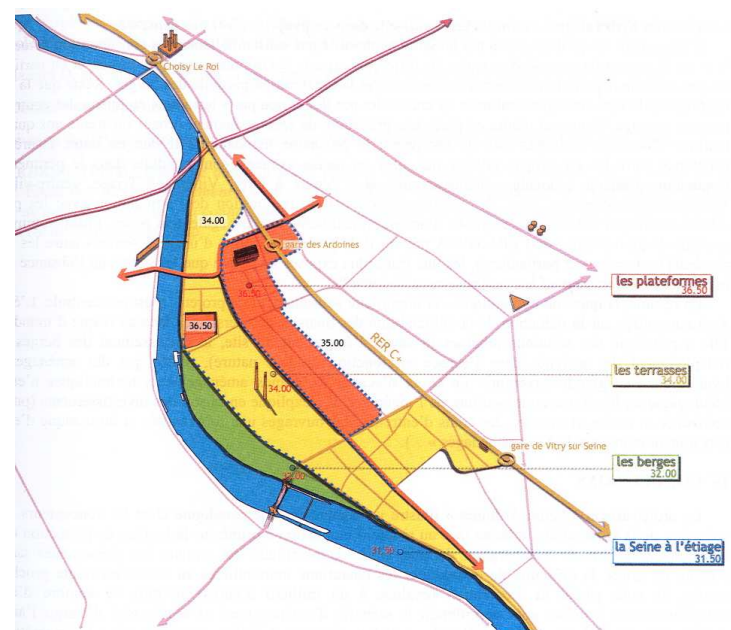
Deux communications proposaient également un double éclairage sur un même site : la zone d'activités des Ardoines à Vitry-sur-Seine, à 5 km en amont de Paris, fait partie intégrante du territoire d'Orly Rungis et Seine Amont (ORSA) et de l'Opération d'Intérêt National (OIN) de la Vallée de la Seine.

L'analyse de la vulnérabilité du territoire ORSA (12 communes) et du site des Ardoines en particulier était présentée par le CETE Méditerranée (Sandrine Arbizzi) et la DDE du Val-de-Marne (Alain Brossais). Plusieurs échelles territoriales ont été prises en compte, ainsi que les enjeux liés à l'occupation du sol (population, patrimoine bâti...) mais aussi les enjeux majeurs, susceptibles de perturber voire interrompre le fonctionnement de tout ou partie du territoire. Cette analyse se présente sous la forme d'un diagnostic fin faisant par exemple le constat que les zones les moins submergées accueillent aujourd'hui les espaces d'habitat les moins denses ; mais aussi de nombreuses questions quand au parti-pris d'aménagement à suivre : quels types d'occupation privilégier selon les hauteurs d'eau attendues dans les secteurs mutables de l'OIN ?

Du côté de la maîtrise d'ouvrage de l'Établissement Public d'Aménagement ORSA et de son maître d'œuvre, l'agence SEURA de David Mangin, mandatée pour la réalisation d'un schéma de principe du secteur inondable « Seine Ardoines », Alexandre Brun et Félix Adisson proposent une approche exploratoire tentant de concilier la mutation

de la zone d'activité avec la réduction de sa vulnérabilité aux inondations. Il ne s'agit pas d'envisager de nouveaux ouvrages hydrauliques pour tenter de mieux protéger les Ardoines mais de jouer avec la topographie du site : l'objectif étant d'aménager trois paliers situés à des altitudes différentes et de relocaliser, à mesure des mutations attendues, les différentes activités en fonction des enjeux exposés (cf. schéma ci-dessous : *Un site « en terrasses »*). Le premier palier, proche des berges et régulièrement inondé, a vocation à accueillir des usages récréatifs, sportifs et culturels avec peu de bâtiments. Le second palier, situé au-dessus de la cote de crue cinquantennale, est destiné à accueillir des bâtiments à usages d'habitation et de bureaux. Le troisième palier regroupe les activités et les grands équipements qui doivent être protégés des plus hautes eaux connues.

Ces deux communications illustrent la complexité à articuler, sur des sites très aménagés et déjà exposés, les dynamiques urbaines avec la réduction de la vulnérabilité.



[figure 1. Un site « en terrasses », Seura-Epa Orsa]

© Agence Seura – Epa ORSA / Brun & Adisson

TRAVAUX EN COURS

Le risque d'inondation, Séminaire SHEAU/ Sociosud, UMR G-Eau – CEMAGREF, Montpellier, 1^{er} juillet 2010

Une séance du séminaire SHEAU / Sociosud était consacrée à la thématique des inondations, en préfiguration d'un cycle consacré aux risques. Parmi les intervenants au rang desquels Bernard Picon et Sèverine Durand dont nous avons déjà évoqué les travaux, Samuel Bordreuil présentait son travail d'enquête sur la reconstruction de la ville suite au cyclone Katrina (Nouvelle-Orléans). Plus particulièrement, il a observé et même filmé les arènes de concertation mises en place autour du Masterplan de reconstruction de la ville suite à la catastrophe. Les méthodes d'animation recouvrent un rôle essentiel dans ces réunions qui doivent prendre la forme d'évènements publics réussis, à l'image d'un « show ». Des dispositifs élaborés sont mis en place comme le rassemblement arbitraire des participants autour de grandes tables de travail. Mais dans ces réunions où la mise en scène semble parfois primer, quelle est la nature des échanges entre participants, animateurs et commanditaires de la concertation ? Lorsque le ton monte au cours de ces réunions, Samuel Bordreuil observe la position en retrait adopté par les élus et les décideurs, au profit d'un échange direct entre techniciens et participants. L'arène de concertation apparaît comme un lieu dédié à l'expression citoyenne, à la prise de parole des « gens ordinaires » dans lequel l'intervention des responsables et politiques pourrait être taxée d'instrumentalisation ou de récupération. L'échange entre les habitants et la puissance publique se développe dans le champ technique, autour d'une pédagogie du projet ou du plan de reconstruction, de prise en compte des suggestions des participants. Mais la confrontation directe entre décideurs et citoyens reste en marge de ces réunions.

Cette question de la nature des échanges entre habitants et gestionnaires, et des formes pratiques multiples que prend la concertation permettrait sans doute d'éclairer les dispositifs mis en place en France, de manière très diverses dans les différentes politiques publiques.

Mémoire du risque, culture locale et actions de sensibilisation

Dans le cadre d'un stage de Master 2 réalisé à la Région Rhône-Alpes, Boris Lanchon-Armand a rendu, en juin dernier, un inventaire des initiatives développant la mémoire du risque. Inscrit dans le projet Interreg-Alcotra RiskNat, son travail porte plus spécifiquement sur les risques naturels en milieu de montagne sur l'espace transfrontalier Rhône-Alpes, Canton du Vallais, Vallée d'Aoste, Région du Piémont. La typologie qu'il dégage des actions inventoriées est la suivante :

- actions de collecte de la mémoire ;
- pratiques artistiques ;
- attractivité liée au NTIC ;
- démarche pédagogique et cadre scolaire ;
- diffusion radiophonique ;
- fort ancrage au territoire ;
- restituer une mémoire « authentique », i.e. reposant sur l'expérience ;
- évoquer le risque sans rappeler une catastrophe particulière.

Les projets de sensibilisation aux inondations du Rhône ont été intégrés à l'inventaire. Même si leur nombre reste réduit, les autres actions présentées traduisent la proximité des tentatives et explorations en matière de sensibilisation sur les risques naturels avec l'appel à projets du Volet « Inondations » du Plan Rhône. Des fiches décrivant les différentes actions inventoriées sont disponibles :

<http://www.risknat-alcotra.org/fr/index.cfm/a-4.html>

Sur une thématique connexe, les XVII^{ème} Rencontres de l'association Rhône-Alpes d'Anthropologie du 2 juillet dernier, interrogeaient la collaboration de chercheurs en sciences sociales et d'artistes autour de projets qui touchent bien souvent à la mémoire d'une population ou d'un territoire, au partage d'un patrimoine. Ces rencontres ont été l'occasion de mettre en perspective certains projets de sensibilisation développés sur le Rhône avec des démarches conduites dans le Vercors sur la mémoire de la Résistance ou des approches plus institutionnelles, à la croisée des arts et des sciences, comme celles portées par le Musée Dauphinois ou le Musée des Confluences.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Laure Bonnaud et Emmanuel Martinais, 2008, *Les leçons d'AZF. Chronique d'une loi sur les risques industriels*, La documentation française, Paris



Sous le titre « Les leçons d'AZF », cet ouvrage retrace en réalité toutes les étapes depuis le débat qui suit la catastrophe de Toulouse en 2001 ouvert par voie de presse et de nombreuses mobilisations locales et nationales jusqu'à l'approbation en 2003 de la loi relative à la « prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages » - dite Loi Bachelot - et à ses décrets d'application et instructions ministérielles. L'ouvrage repose sur un travail d'enquête réalisé auprès des acteurs du débat national sur les risques industriels mis en place après l'explosion de l'usine AZF, la commission d'enquête parlementaire, les services de l'administration en charge de la rédaction du projet de loi, les protagonistes du travail parlementaire enfin. Cette recherche permet donc de suivre la genèse d'une loi qui naît d'une catastrophe, après une phase importante de mise en débat public des risques industriels, la formalisation administrative d'un projet de loi et son processus parlementaire. Élément de contexte souligné par Emmanuel Martinais et Laure Bonnaud, le changement de

gouvernement de juin 2002 permet également de questionner l'influence de la politique sur les politiques publiques, et plus particulièrement sur une question cantonnée principalement, avant la catastrophe d'AZF, au monde de l'expertise technique.

Les auteurs s'intéressent alors plus particulièrement à la manière dont sont inventés les CLIC et les PPRT, principaux instruments créés pour la prévention des risques industriels. La forme de ces outils, définitive et stabilisée dans la loi, apparaît au fil du texte comme le résultat d'un long processus intégrant et arbitrant les recommandations formulées à la suite du débat public, les pistes d'amélioration de la commission d'enquête parlementaire, l'influence des politiques de prévention existantes par le biais de l'administration et les contributions des divers ministères, la mobilisation des parlementaires.

L'éclairage apporté sur les études de danger et les méthodes d'analyse des risques est intéressant puisque cette question fait l'objet d'un amendement au Sénat et à l'Assemblée. Il s'agit en effet pour les parlementaires d'inscrire dans la loi des éléments de méthode relativement techniques visant à intégrer les probabilités d'occurrence des scénarios d'accidents dans les études de danger.

Bien que restreint à la seule dimension des risques industriels de la loi Bachelot, cet ouvrage est intéressant pour comprendre comment des dispositions législatives sont construites et fabriquées mais surtout accéder aux débats et controverses qui ont présidé à l'époque à ces choix. Avant que les outils CLIC ou PPRT soient figés dans le marbre de la loi, il s'agit de revenir aux questions qu'ils ont suscitées et aux différentes propositions alors possibles.

Ce travail d'enquête propose enfin une sociologie des relations entre les parlementaires, le Gouvernement, l'administration et la société civile après une catastrophe à laquelle il s'agit de répondre en partie par une loi.

A VENIR...

Présentation de la Base de données topographiques « Rhône » - IGN, 13 octobre 2010, Avignon

Pour remédier aux difficultés chroniques communes à de nombreux projets du fait d'un manque de connaissance de la topographie, les partenaires du volet « Inondations » du Plan Rhône ont voulu bénéficier d'un outil précis, uniforme et cohérent sur l'ensemble du linéaire rhodanien. L'IGN s'est constitué maître d'ouvrage de la *Base de données topographiques (BDT) Rhône* pour répondre à cette demande. Celle-ci contient deux types de données. D'abord le MNT (Modèle numérique de terrain) qui représente précisément le relief sous la forme de pixels de 2m de côté. Ce MNT est le résultat d'une campagne de levés LIDAR (laser aéroporté) restituant les altitudes avec une précision inférieure à 20cm. Il s'agit d'une innovation importante pour IGN par l'échelle de travail sur les 3000km² du lit majeur du Rhône. Ensuite, la BDT Rhône restitue une série d'objets géographiques usuels (bâti, voies, réseaux...) ainsi que des objets structurant sur le plan hydraulique : berges, digues, remblais, réseau hydrographique. Finalisée à la rentrée, la BDT Rhône sera gratuitement mise à disposition des maîtres d'ouvrages publics oeuvrant à la mise en œuvre du Plan Rhône, des collectivités et des organismes de recherche publics.

Les événements climatiques extrêmes : inondations et sécheresses. Une rencontre entre histoire et sciences de l'environnement, Vingt-troisièmes entretiens du Centre Jacques Cartier, ENS Lyon, 22-23 novembre 2010

IRISES 4, Quatrième édition du forum d'Information sur les risques, éducation et sensibilisation, MEEDDM et IDEAL, Saint-Étienne, 8-9 décembre 2010

Présentation de la méthode standard pour l'analyse coût-bénéfice des projets de prévention des inondations

Publication des résultats 2009 du sondage BVA : Le risque inondation dans la Vallée du Rhône de la frontière Suisse à la mer



Production : Julien Langumier, Chargé de mission -
DREAL Rhône-Alpes/ Service de Prévention des Risques/ Mission Rhône